

# INFO CORONAVIRUS

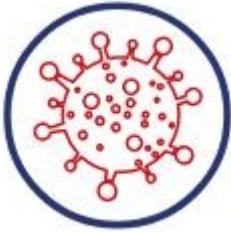
2 août 2021 - N°89

## COVID-19 / VIGILANCE MAXIMALE

Le variant Delta entraîne une quatrième vague depuis le mois de juillet. Le taux d'incidence (qui mesure la propagation du virus) est en hausse sur notre territoire. Certaines mesures sont renforcées en Loire-Atlantique. Dans notre quotidien professionnel, la vigilance de chacun·e et le port du masque sont indispensables.



### Période de vacances : restons mobilisé·e·s



- **Vaccinez-vous** ; c'est le meilleur moyen de vous protéger et de protéger les autres.
- Que vous soyez vacciné·e ou non, **vous devez porter en permanence le masque chirurgical sur le lieu de travail**, lors de vos déplacements dans les locaux, si vous partagez un bureau, lors des moments de pause en intérieur. Il est important de ne pas déroger à cette règle et de limiter le nombre de personnes présentes en même temps.
- Dans les salles de réunion, durant les moments de pause, **continuez à respecter les jauges**, la distanciation physique, désinfectez votre place avant votre départ, aérez les salles.
- Continuez à limiter les réunions en présentiel ; privilégiez audioconférence et visioconférences.
- Pour le déjeuner, dans la mesure du possible, privilégiez la prise de repas en extérieur, en respectant la **distanciation physique**. Vous êtes autorisé·e·s à manger à votre bureau.
- Désinfectez régulièrement les équipements numériques partagés.
- Privilégiez les escaliers ; si vous prenez l'ascenseur, 2 personnes maximum sont autorisées.
- En cas de fortes chaleurs, l'usage des salles climatisées et de ventilateurs est interdite (risque de projection de gouttelettes respiratoires).

### ZOOM SUR LE PASS SANITAIRE

C'est un certificat de vaccination complet OU un test PCR/antigénique négatif de moins de 48 heures OU un certificat de rétablissement de la COVID-19 récent, présenté sous format numérique ou papier.

→ Retrouvez les informations détaillées dans le [bulletin Infocoronavirus n°88 du 26 juillet 2021](#).



## Port du masque obligatoire sur l'espace public ?



Le nombre de cas COVID-19 augmente fortement. Suite à un arrêté préfectoral, le masque est de nouveau obligatoire sur le littoral de la Loire-Atlantique et cela pourrait devenir le cas sur la Métropole nantaise cette semaine. A suivre...

## Besoin de volontaires au centre de vaccination en août



Le centre de vaccination du Parc des expositions de la Beaujoire distribue 3800 doses par jour ; il fonctionne avec 33 agent·e·s par vacation, soit 66 au quotidien. Il manque de volontaires pour le mois d'août. **Si vous souhaitez devenir volontaire, consultez le mode d'emploi :**

- **je vérifie ma disponibilité avant mon inscription** ; toute désinscription suscite stress, surcharge et difficultés pour les collègues en charge des plannings ;
- **je demande l'accord de mon responsable hiérarchique en amont de mon inscription.** Même si mon aide est précieuse, mon travail reste prioritaire (modalité RH : pas plus de 6 jours d'affilée, pas plus de 48h par semaine, pas plus de 3 jours week-end par mois) ;
- **je consulte régulièrement le [site internet ubublic](#)** pour vérifier si de nouveaux créneaux sont disponibles ;
- Durant la période estivale et pour faciliter la gestion quotidienne des volontaires, **la polyvalence est de mise** au centre de vaccination. Même si je suis inscrit·e en tant qu'agent·e d'accueil, je peux potentiellement être affecté·e à un poste d'agent·e administratif·ve. Le détail des missions est expliqué dans le [bulletin Infocoronavirus n°77 du 25 mars 2021](#).
- **Rappel des horaires** : : 7h45 à 14h15 ou 13h45 à 20h15.
- **Lieu** : Parc des expos – hall 4 – ligne 1 arrêt Beaujoire

## Gestes barrières

### RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



distanciation  
physique : se tenir à  
plus d'un mètre des  
autres personnes